FICHE ACTION CANICULE

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

|  |
| --- |
| PRINCIPES GENERAUX |
| * Informer et former les infirmier(e)s sur :   + Le repérage des patients les plus fragiles, isolés ou à risque (traitement spécifique, conditions de logement, etc..)   + Les bonnes pratiques préventives et curatives des effets des fortes chaleurs   + La sensibilisation des patients aux gestes curatifs et préventifs * Anticiper la liste des personnes à risque et le plan d’action personnalisé (augmentation des passages, des appels téléphoniques, coordination avec les SAAD) * Identifier, en accord avec l’usager, le matériel nécessaire en cas de forte chaleur (bon fonctionnement du réfrigérateur et du congélateur, présence de ventilateur ou autre dispositif de rafraichissement de l’air, poches ou pack de glaçons, thermomètre, brumisateur…) * Préparer la cellule de veille ou de crise * Actualiser ou rédiger et tester des procédures de crise * Renforcer la coordination avec les services communaux * Diffuser des conseils sur les moyens de se prémunir des effets de la chaleur auprès des personnes aidées et/ou des aidants * Diffuser l’information sur les lieux d’accueils climatisés ou rafraîchis et inciter les personnes suivies à les rejoindre. Une convention avec une ou des structures médico-sociales pourra formaliser un accueil adapté, en journée, au sein d’un lieu climatisé en cas de vigilance orange ou rouge ; |
| VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE ET VIGILANCE JAUNE : AVERTISSEMENT CHALEUR |
| * Assurer l’information des soignants du changement de niveau de gestion ; * S’assurer que les patients ont accès aux boissons en quantité suffisante ; * Se rapprocher des médecins traitants afin d’anticiper une adaptation des traitements en cas de canicule, ou afin d’anticiper une surveillance ou une prise en charge particulière ; * Prendre toutes les dispositions pour abaisser la température dans l’habitation (volets fermés, aération aux heures les plus fraîches …) ; * Si présence de dispositif individuel de rafraichissement de l’air, vérifier le bon fonctionnement et inciter le patient à les utiliser ; * Inciter le patient à adapter ses activités en fonction de la température ; * S’assurer que les patients connaissent les lieux rafraîchis et climatisés aux alentours de leur domicile * Surveiller les indicateurs (nombre de transferts, nombre de décès…) * Informer l’ARS de toute anomalie, augmentation du nombre de pathologies liées à la chaleur ; |
| VIGILANCE ORANGE : CANICULE |
| * Diffuser l’information du changement de niveau de gestion auprès du personnel, des patients et de leur famille * Mobiliser l’ensemble du personnel, le renforcer si nécessaire * Renforcer les visites, particulièrement chez les patients fragiles ou à risques, et notamment les visites tardives, les contacts téléphoniques réguliers et en prévision des retours anticipés d’hospitalisation de certains patients * Renforcer les liaisons avec l’entourage proche de la personne * Organiser en lien avec les collectivités ou les aidants professionnels ou aidants familiaux les déplacements et sorties dans des lieux / locaux rafraîchis pour les personnes dont l’habitat est exposé à la chaleur et ne dispose pas des moyens de rafraîchissement suffisants |
| VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME |
| * Poursuivre et renforcer les actions des vigilances verte, jaune et orange |
| LEVEE DES NIVEAUX / FIN DE SAISON |
| * Etablir un bilan à destination de l’ARS * Procéder à l’analyse de l’évènement en vue de l’amélioration des procédures de crise |